

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 4

Artikel: Pour notre tourisme automobile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-540819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

belles régions du Tessin ignorées généralement jusqu'à présent des milieux touristiques. Dès la première assemblée préparatoire, des divergences de vues se manifestèrent et les statuts élaborés restèrent lettre morte. Il semblait que les initiatives de la Léventine et de Bellinzona avaient sombré définitivement lorsque, dans une récente séance du Grand Conseil, M. Camillo Beretta, avocat à Locarno, et plusieurs autres députés déposèrent une motion invitant le Conseil d'Etat à étudier cet important problème.

Donnant suite à cette motion et sur les instructions du gouvernement, l'Office cantonal tessinois du travail convoqua pour le 7 janvier, à Bellinzona, les représentants des « Pro » du canton (sociétés de développement), ainsi que des sociétés des hôteliers de Lugano et de Locarno. L'assemblée fut présidée par M. le conseiller d'Etat Canevacini, chef du Département des travaux publics, assisté de son secrétaire, M. Ronchetti.

M. Canevacini présenta un rapport détaillé sur l'organisation et l'activité d'institutions similaires établies dans d'autres régions de la Suisse. D'une enquête faite par le Département dans les divers cantons, il résulte qu'il n'existe nulle part un Office cantonal du tourisme placé sous la dépendance directe de l'Etat comme institution officielle. On a créé par contre des institutions semi-officielles ou privées, mais subventionnées par l'Etat.

En termes convaincants, qui dénotaient une connaissance parfaite du problème de la propagande touristique, le représentant du gouvernement souligna les nombreux et importants avantages qu'un Office tessinois du tourisme pourrait valoir à toutes les stations d'étrangers du canton. En se plaçant à ce point de vue et en considération du grand rôle joué par le mouvement touristique dans la vie économique du Tessin, l'autorité accueille favorablement l'idée de la création d'une institution de ce genre et elle est disposée à accorder, pour la réalisation du projet, son appui moral et financier.

Mais l'entreprise en question doit avoir un caractère privé. Ceci n'empêche pas du reste qu'un représentant du Conseil d'Etat suisse faire partie du comité. Les divers

« Pro » ou groupements locaux de propagande resteront en pleine activité. L'office cantonal coordonnera leurs travaux, ce qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Si l'office était créé par l'Etat, on développerait encore la bureaucratie et l'on se heurterait à diverses difficultés d'ordre technique.

Au cours d'une discussion longue et animée, à laquelle prirent part les représentants des associations touristiques tessinoises les plus importantes, les orateurs parlèrent en principe en faveur de l'initiative, tout en faisant des réserves sur les possibilités de financement de l'institution projetée. Les entreprises directement intéressées au mouvement des étrangers ont à supporter déjà de lourds sacrifices pour les organes locaux de propagande. Toutefois, ces observations justifiées ne doivent pas être un obstacle insurmontable à la réalisation d'une œuvre qui offre de solides garanties pour la défense des intérêts généraux du Tessin. L'assemblée reconnut la nécessité d'une institution de caractère privé, sans bureaucratisme encombrant et coûteux, mais appuyée par l'Etat. Toutes les régions du canton y seraient représentées. Elle aurait pour mission d'étudier le problème touristique tessinois dans son ensemble, les groupements locaux et régionaux conservant leur activité particulière et limitée.

Après ces échanges de vues, l'assemblée procéda à la constitution d'une commission spéciale de quatre membres, chargée d'examiner les détails du projet, d'élaborer un programme d'activité pour l'institution envisagée, de préparer des statuts et d'établir un plan d'organisation financière. Font partie de cette commission M. Augusto Motta pour la Léventine, M. G.B. Bonetti pour Bellinzona, M. C. Beretta pour Locarno et M. Petrolini pour Lugano. Quand cette commission aura terminé ses travaux, une nouvelle réunion aura lieu, à laquelle seront invités non seulement les « Pro », mais aussi tous les autres groupements intéressés au tourisme, ainsi que les banques et les chemins de fer régionaux.

Ainsi placé sur le terrain pratique, le problème doit recevoir enfin une solution favorable. Celle-ci procurerait au canton de réels et sérieux avantages. L'organisme

projeté, en effet, ferait participer l'Etat et des milieux privés plus étendus à une propagande plus large, mais unifiée, concentrée et méthodique, prévenant les doubles emplois, par conséquent plus efficace à moins de frais. Il créerait une meilleure collaboration entre tous les groupements professionnels et économiques tirant profit du mouvement des étrangers et surtout il intéresserait le peuple tessinois lui-même aux questions touristiques, sur l'importance desquelles on n'avait pas assez, jusqu'à présent, attiré son attention.

« Ce sont ces mœurs, donc, qu'il importe de réformer, d'urgence; la saison d'été 1930 n'est pas si lointaine que cela.

« Mais dira-t-on, si le phénomène d'obstruction ainsi mentionné est un cas assez fréquent en Suisse — et beaucoup d'entre nous n'ont qu'à faire appel à leurs souvenirs pour le vérifier fortement — il y a peut-être une raison profonde, une raison psychologique à cela. Nombre d'automobilistes helvétiques se croient autorisés à barrer le chemin à qui tend à dépasser l'allure qu'ils considèrent comme un maximum raisonnable. Ont-ils raison ?

« Dans la plupart des circonstances, non. — Mais soyons justes: il peut arriver que le fait de laisser un autre vous dépasser soit cause d'un grave danger pour vous-même, pour vos passagers et pour votre voiture. — Quand, par exemple, un virage très brusque se présente, que la route est bordée par des talus dangereusement profonds, que le sol est dérapant à l'excès, ou en dos d'ane exagéré, là vous avez certes le droit, et même le devoir, de refuser de vous exposer à un fatal capotage pour le seul plaisir de vitesse du jeune cervelé qui vous presse de coups de klaxon impérieux...

« Mais en dehors de ces conjonctures, lorsque ni vous, ni les vôtres, ni votre auto n'avez à subir de préjudice du fait d'un dépassement, nous pensons que c'est un manque absolu de courtoisie, de correction la plus élémentaire, d'humanité peut être, que de s'obstiner à rester trop à gauche devant un suiveur impatient. *

Pour notre tourisme automobile

Nous avons signalé dans notre numéro 50 du 12 décembre un article de l'*Automobile-Revue* du 29 novembre concernant l'entêtement de nos automobilistes suisses à ne pas se laisser dépasser sur la route, une stupidité manie qui nous fait à l'étranger une réputation détestable, de nature à porter au mouvement touristique en Suisse le plus grave préjudice.

L'A.C.S., *Automobile et Tourisme*, journal officiel de l'Automobile-Club de Suisse, revient sur la question dans son numéro du 9 janvier. Il reproduit deux lettres publiées dans *l'Auto* par un Anglais et un Hollandais, et des déclarations identiques d'un journaliste français, M. Ch. Faroux, parues dans *l'Intransigeant* du 28 août 1929. Il ajoute à cette publication le légitimen commentaire que voici :

« Ces trois opinions, française, anglaise, hollandaise, doivent être pour nous trois cris d'alarme. Car il y a quelque chose de révoltant dans le travers qu'elles signalent. Quelque chose dont nous devons avoir honte, et qui doit nous donner à réfléchir. Et autant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (Cependant les trois réclamations ne concernent que la Suisse allemande. Réd.).

« Nous voulons attirer dans notre belle Suisse le plus grand nombre possible de touristes. Notre Club a pour l'une de ses missions essentielles celle d'amener une quantité d'automobilistes à parcourir nos routes qui offrent tant d'attrait, à user de nos hôtels, de nos garages, à contribuer à notre prospérité économique. Nous tenons à ce que nos hôtes et nos clients gardent de leurs excursions en Suisse un souvenir tel qu'ils aspirent à revenir fréquemment chez nous.

« Or, quel souvenir pensez-vous que les auteurs de ces articles aient conservé de notre pays ?

« Celui d'un territoire dont les indigènes se signalent par des mœurs mesquines.

Il nous semble qu'un langage beaucoup plus catégorique eût été ici de mise. Aucun automobiliste étranger ne s'est plaint de ne pouvoir dépasser en des endroits dangereux, ni de ne pas avoir eu la facilité, « *jeune écurié* », de se livrer au plaisir de la vitesse; chacun des correspondants précités marchait à faible allure pendant qu'on s'entêtait stupidement à lui barrer le passage pendant des kilomètres et des kilomètres. L'A.C.S. manifeste visiblement le souci de ménager ses lecteurs. Et il a soin de leur indiquer d'avance les excuses à fournir: virages à court rayon, talus, route glissante ou trop bombée, vitesse exagérée du suivre.

Cependant l'Automobile-Club de Suisse, comme le Touring-Club Suisse, ont le devoir, assurément, de veiller sur la bonne renommée à l'étranger de l'automobilisme suisse et ils doivent être armés pour remettre à la raison ceux de leurs membres qui sont dépourvus d'éducation, ou qui se moquent des principes les plus élémentaires du savoir-vivre. Si les règlements des clubs sont impuissants, il faudra bien recourir à des prescriptions cantonales ou fédérales,

Avantages des Raisins de Corinthe: Exempts de traitement chimique, épiderme délicat, parfumés et frais.
CENTRAL CURRANT OFFICE "GENÈVE"

COGNAC MARTELL

Gegründet im Jahre 1715



Fred. Navazza Genf

Verlangen Sie überall die Reise-FLASCHE MARTELL ***

Revue-Inserate haben Erfolg!

Prix Frs. 3.75

ARAM

NOUVEAUTÉ

Le meilleur aiguiseoir

à couteaux ordinaires et inoxydables

ARAM donne un tranchant parfait sans user la lame. Très prat pour hôtels, pensions, restaurants. En vente dans les principaux magasins de coutellerie et quincaillerie.

Seuls fabricants: Fab. Artis, Départ. Aram — Genève.

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

MÖBEL

Aparte Modelle in nur prima Qualität

Hubschmied & Lanz
Murgenthal

ROHR

et alors ce sera tant pis pour tous les automobilistes, bons et mauvais.

Le tourisme automobile est en train de prendre chez nous un magnifique développement, grâce à la renommée avantageuse dont nos routes jouissent à l'étranger. Mais à quoi bon dépenser des millions pour avoir de belles routes si l'un des buts les plus importants de ces dépenses : attirer chez nous l'étranger et développer sur notre réseau routier le tourisme automobile international, est réduit à néant par la grossièreté de trop nombreux automobilistes du pays ?

Aux Intérêts de Genève

(Communiqué)

Le comité et les commissions de l'Association des Intérêts de Genève ont eu dernièrement plusieurs séances importantes, dans lesquelles ont été discutés les projets de fêtes de cette année, entre autres, la *Fête des fleurs*, qui aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 juin, sur les quais du Mont-Blanc et Wilson.

Cette fête, comprenant comme habituellement un corso fleuri, sera organisée après le style 1830 et la population genevoise sera invitée à y prendre part en costumes de cette époque. Il est prévu également une fête vénitienne 1830 avec cortège aux flambeaux, etc. Le Cercle des Arts et des Lettres a bien voulu accorder sa précieuse collaboration pour la partie artistique.

Le Comité de l'Association a décidé, en outre, de prêter son concours au Servette F. C. pour l'organisation du grand *tournoi international de football* qu'il organise du 28 juin au 6 juillet, à l'occasion de l'inauguration de son stade. Les clubs champions 1930 de chaque pays seront invités à disputer la « Coupe des Nations ».

Le Concours hippique international, organisé avec la Société hippique de l'Etier, a été fixé du samedi 7 au dimanche 16 novembre.

Quant à la *Fête des costumes suisses* prévue pour juin 1931, elle a déjà fait l'objet de nombreuses tractations avec la Fédération des costumes nationaux et de la chanson populaire. Cette fête, à laquelle les 22 cantons seront représentés, réunira plusieurs milliers de personnes costumées venant de toutes les parties de la Suisse. Elle comprendra un grand cortège qui se déroulera à travers la ville. Les groupes participant à ce cortège représenteront des scènes, mœurs, us et coutumes de la vie populaire et du folklore de chaque contrée.

La Fête des costumes suisses se terminera au Parc des Eaux-Vives, transformé en Village Suisse, où on assistera à des danses, chants et jeux nationaux, luttes, jeux des drapeaux, pièces théâtrales. Des chalets seront construits dans lesquels seront exposés les produits de l'art paysan suisse.

Les agences de voyages à Tunis

Nous trouvons dans la revue *Tourist Union*, organe mensuel des agents de voyages et de l'Association internationale des courriers, quelques détails sur le Xme Congrès de la Fédération internationale des agences de voyages, qui a eu lieu à Tunis du 10 au 14 novembre 1929.

Les participants ont été transportés tout d'abord à Alger, d'où ils ont été conduits à Blida et, à travers la Kabylie, à Bougie, puis, par les gorges du Chabet et la Corniche, à Djijelli et à Constantine. Des haltes avaient été ménagées aux stations les plus intéressantes du point de vue pittoresque ou historique.

Les séances de travail ont eu lieu au Palais des sociétés françaises, à Tunis.

La première séance du congrès a été présidée par le Résident général du protectorat en personne. Les pays le plus abondamment représentés étaient la France, avec l'Algérie et la Tunisie, l'Italie, la Belgique, la Suisse et l'Espagne. Tous les hauts dignitaires des autorités tunisiennes avaient tenu à prendre place sur l'estrade officielle pour manifester leur sympathie aux congressistes. Retenons ici ces paroles prononcées par le Résident général dans son discours d'ouverture : « Le développement du tourisme est une nécessité, non seulement parce qu'il est l'une des formes de l'activité moderne et un important facteur économique, mais encore parce qu'il engendre des améliorations sociales par un échange incessant d'idées et de sympathies. »

M. Carraffa, de l'agence du même nom à St-Sébastien (Espagne), est remplacé à la présidence de la Fédération des agences de voyages par M. Williams, directeur de l'American Express à New-York. M. Junot, de l'agence Exprinter à Paris, demeure secrétaire général.

Les questions traitées au cours de la deuxième séance étaient relatives aux transports. Les représentants des compagnies de chemins de fer et de navigation présents au congrès ont étudié, surtout sous le rapport technique, de concert avec les délégués des agences de voyages, les principaux points suivants : monopole de la délivrance des billets, bureaux de renseignements, conférences annuelles avec les compagnies de transports, développement des services automobiles, questions diverses concernant les relations entre les transports et les agences de voyages.

Comme exemple de la manière dont la Fédération prend en main les intérêts des touristes, citons ce qui se fait. Elle a entrepris une action auprès des compagnies de transports pour que celles-ci remboursent le plus largement possible les billets non utilisés, si un voyage a dû être arrêté en cours de route pour cause de maladie ou dans un autre cas de force majeure. Elle demande en même temps de réduire à un minimum les formalités administratives à remplir à cet effet et d'abréger les délais de remboursement. Cette action a déjà été couronnée partiellement de succès.

A la troisième séance, tenue dans l'après-midi de la deuxième journée du congrès, M. Junot a présenté un rapport détaillé sur la question des transports automobiles et a demandé aux délégués

des agences de réunir à ce sujet une abondante documentation en vue du prochain congrès.

Après une discussion relative à l'utilisation des guides-interprètes, un long débat s'est élevé à propos des relations entre l'hôtellerie et les agences de voyages. Le secrétaire général a donné connaissance de la mission qu'il a accomplie à Rome, au Congrès de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, puis il a donné lecture d'une lettre qu'il a adressée à l'Alliance et qui fixe les conditions susceptibles de servir de base à une étroite collaboration entre l'hôtellerie et la Fédération des agences de voyages. Il semble que ces propositions modifient celles qui avaient été envisagées à Rome et que par conséquent elles donneront lieu à de nouveaux pourparlers entre la Fédération et l'Alliance.

Le travail a repris le lendemain, dans une quatrième séance, pour l'examen de questions douanières. Les agences demandent que des facilités soient accordées aux touristes voyageant en train, pour éviter les longues et inutiles attentes dans certaines gares frontières, Bâle et Vintimille par exemple.

Il a été question ensuite des rapports que les voyageurs peuvent avoir avec les offices nationaux de tourisme et avec les agences des compagnies de chemins de fer ayant des bureaux de représentation dans certains pays. Il serait désirable que ces offices ne fussent que des agences de renseignements et non pas, comme dans certains cas, des bureaux pour la vente des billets et même parfois pour l'organisation de voyages à forfait complet. Après avoir entendu un exposé du secrétaire général, M. Junot, le congrès a examiné la possibilité de demander à ces offices et aux compagnies de chemins de fer intéressées de s'abstenir de cette vente de billets à l'étranger. On a envisagé notamment la constitution d'une commission spéciale, chargée particulièrement de l'étude de cette importante question.

En fin de séance, Mgr Lemaitre, évêque de Tunis et Carthage, a prié les directeurs des entreprises de tourisme d'achever le plus grand nombre possible de pèlerins au prochain Congrès eucharistique de Carthage. M. Junot a assuré le prélat qu'il trouverait auprès des agences de voyages tout le concours désiré.

Parmi les festivités organisées à Tunis, citons une réception par la municipalité, un banquet offert par les syndicats d'initiative au Majestic Hôtel, un déjeuner offert dans le même établissement par la Chambre de commerce française en Tunisie, un dîner arabe offert par le Syndicat d'initiative de Tunis au Palais Mohsen avec fête orientale, enfin un banquet au Tunisia Palace Hôtel. Des excursions ont eu lieu entre autres à Carthage et à la Marsa, à Sousse et à Sfax.

Les plages d'eau douce en France

Afin de répondre à l'engouement toujours plus grand pour les bains de mer, des plages innom-

brables se sont créées rapidement sur tout le littoral français. Durant la belle saison, les baigneurs y pullulent et leur nombre est augmenté encore par les voyageurs des « trains de plaisir », obligés de se contenter d'un séjour beaucoup plus éphémère.

Mais l'héliothérapie fait chaque année des adeptes nouveaux et chacun se fait un point d'honneur, en revenant au bureau ou à l'atelier après une période de détente, d'afficher un épiderme couleur d'iodé. C'est par la pigmentation maximum que l'on démontre aux camarades et même aux passants inconnus que l'on est allé en vacances et que l'on a eu le beau temps.

Aujourd'hui toutefois, toutes celles et tous ceux qui apparaissent ainsi fortement bronzés ne doivent pas ce noircissement à l'air salin ni à l'onde amère. Il n'est pas rare en effet de rencontrer maintenant, dans les plus paisibles campagnes éloignées de tout littoral, des jeunes gens et des jeunes filles portant l'uniforme habituel des plages, qui se caractérisent par très peu d'étoffe. Et pour ajouter au plaisir des bains de soleil celui des bains de plage, d'habiles animateurs ont profité des rivière. Non seulement les bords charmants de la Seine, de la Marne, de l'Oise voient un peu partout s'ébattre les fervents de l'aviron et de la natation, mais encore on a offert aux amateurs de l'eau, en des endroits choisis de ces rives, des coins aménagés quelquefois à grands frais à leur intention.

On a transformé une prairie en jardin où les fleurs vives rutilent. On a améné de lourds tombereaux de sable fin sur la pente du bord de l'eau. On a même dragué le fleuve ou la rivière pour les rendre plus sûrs et plus limpides. Un plongeoir a été édifié. Des constructions se sont élevées, parfois encore rudimentaires, parfois luxueuses.

Et la clientèle a afflué. Sous des parasols bariolés, les amateurs d'académies s'empilent les yeux de visions où l'esthétique n'est pas toujours sans défaut ! La T. S. F. déverse ses refrains tonitruants, quand ce n'est pas le piano, le phono ou le jazz, sur les maillois jaune serin ou vert jade des naiades et des tritons.

La réussite de ces innovations a été complète. Il ne faudrait pas croire que les plages d'eau douce soient fréquentées seulement des foules démocratiques qui ne peuvent pas se payer des voyages longs et coûteux jusqu'à la mer; toutes les classes de la société s'y coudoient et chaque année de nouvelles installations surgissent, permettant à tous de prendre des vacances profitables en jouissant des bienfaits de l'héliothérapie et de l'hydrothérapie, aussi bien que sur les grandes plages mondaines du littoral.



Die Spalten-Leistung



Wenden Sie sich vertrauensvoll an B. Hermann Kauer u. Hüniker; Chemische Produkte u. Desinfektionsgeschäft Obergösgen bei Olten. Telefon 54, Postf. 1.

endlich erreicht mit meiner „rhein“ Neuheit. Rein von „Wanzen“ durch meine neueste gesetzl. gesch. Erfindung. Durch unermüdliches Studium ist es mir endlich gelungen, nur das Beste auf den Weltmarkt zu bringen. Dies sind meine Vernichtungsapparate; von B. Hermann Kauer in Obergösgen. Der erste Versuch genügt und Sie erhalten sofort volles Vertrauen hierfür. Vernichtet sofort jede Wanze, samt Brut, ist g-ruchlos und ohne die kleinste Betriebsstörung. Zimmer etc. in kurzem wieder mobil. Meine Erfindung ist einwandfrei das beste, wie sicherste Verfahren, das bis heute verwendet worden ist. Auch beste Spezialpräparate für Schwabenkäfer etc.

„Revue“-Inserate sind nie erfolglos !

In Lugano od. Locarno zu kaufen oder pachten gesucht: kleinere

Hotel-Pension

mit 15-35 Betten. Nähere Details sende man unter Chiffre H.E. 0.4447 an die Hotel-Revue, Basel 2.

A remettre à Genève

HOTEL
de 25 chambres, avec
café-restaurant

plein centre, belle clientèle, recette 300 fr. par jour. Prix avantageux. Facilités. Occasion exceptionnelle pour chef de cuisine. S'adr. M. David, rue du Mont-Blanc 7, Genève.

Wichtig für Hotelbesitzer!

Ist Ihr Hotel-Möbel auf-
frischungsbedürftig?

Dann wenden Sie sich an uns, wir kommen zu Ihnen u. machen Ihre Möbel, ob poliert oder farbig gestrichen, wie neu, garantirt wasser- und kratzfest in kürzester Frist durch Anwendung von Spritzverfahren.

„DUCO“

Spezialwerkstätte f. neuzeitliche Oberflächenbehandlung Zürich 6, Sonneneggsteig 5, Telefon Hottingen 8687, Kober & Allgeier.



AT. SRHNYDER

Le fournisseur d'hôtels est en danger

d'être dépassé par la concurrence s'il ne fait pas de la publicité.



Blumenhaus u. Dekoration

Josy Frey, Muri (Aargau) Tel. 90
Fabrizieren zu außerst günstigen Preisen wirkungs-
volle Saaldekorationen u. Einfriedungsblätter. Gratis-
katalog u. Musterk. Ilektion zu Diensten. Crepp- und
Seidenpapier, sowie sämtl. Zutaten f. Blumenfabrikat.



Von erfahrener Hoteliers-Fami. wird auf Frühjahr
In verkehrsreichem Markt-
städten der Ostschweiz ist albekanntes
Hotel
mit schönem Restaurant und großem Biergarten
Gesellschaften bewertet
Existenz wird nachgewie-
sen. Anzahlung ca. 40.000
Fran. Preis ca. 100.000
No. 317. Theophil. Zollikof-
fer & Co., St. Gallen.

mittlerer Grösse
zu pachten gesucht

Späterer Kauf möglich.
Diskretion zugesichert.
Gef. Angebote unt. Chiffre E. D. 2058 an die Hotel-
Revue, Basel 2.

M. M. les Sociétaires sont
priés de réserver leur com-
mandes aux Maisons qui
soutiennent notre journal
par leurs annonces.

Lavabo „SIMPLON“

le modèle idéal pour chambres d'hôtels

GETAZ, ROMANG,
ECOFFEY S. A.

Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires : Dallages
Revêtements

Exposition permanente



se trouve dans les bons Hôtels

PRIMA SEIFEN

SPEZIALESEIFEN, WASCH-
FLECKEN- u. PUTZMITTEL

Liefern vorbehalt

**CHEMISCHE
U. SEIFENFABRIK STALDEN (INEITAL)**